



L'an mil huit cent quinze, le trente un décembre huit heures du matin, pardevant nous Louis Joseph Cleuet maire officier de l'état civil de la commune de Wizernes Département du Pas de Calais, Canton de Lumbres, est comparu Jean Charles Joseph Dufay agé de trente cinq ans, charpentier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né hier quatre heures du soir, de lui déclarant et de Louise Pacifique Nidde son épouse, et auquel il a déclaré Vouloir donner les prénoms de Louis désiré, lesdites déclarations et présentations faites en présence de Louis Joseph Dufay agé de trente huit ans, ouvrier papétier oncle de l'enfant, et de Louis Joseph le franc agé de trente cinq ans ouvrier papétier tous deux domiciliés en cette commune, et ont le père et les deux témoins signé avec nous le présent acte, apres Lecture faite

L. J. Dufay J. C. J. Dufay L. J. le franc
 L. J. Cleuet